

## Les Rencontres du Développement Durable

Trois soirées axées sur l'urgence climatique et ses enjeux sur le territoire renonais

### Synthèse de l'atelier sur l'habitat

Ce document compile les discussions échangées lors de la 2ème Rencontre, qui a eu lieu le 09.11.2020 sous forme de visioconférence, et les résultats du sondage rempli par les citoyen.ne.s.

Cet atelier a bénéficié au préalable d'une conférence de M. Laurent Guidetti, directeur associé au sein de TRIBU Architecture et activement impliqué dans la recherche de solutions pour adapter l'environnement construit et les pratiques à la crise écologique actuelle. Sa conférence a permis de comprendre le rôle de l'habitat vis-à-vis des émissions de CO<sub>2</sub> de la Suisse. La plage de discussion qui a fait suite a permis aux participant.e.s de proposer des idées d'action pour limiter l'impact environnemental de l'habitat.

#### Conférence sur l'habitat

Par Laurent Guidetti (TRIBU Architecture)



Pour rappel, la Suisse émet actuellement environ 130 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>-éq par an. 10% de ce total proviennent de la **consommation d'énergies** faite par l'habitat. Si l'on analyse les différents postes de consommation d'un bâtiment, le chauffage représente de loin le plus gros consommateur et, par conséquent, le plus gros émetteur de gaz à effet de serre de ce secteur. En effet, en faisant des statistiques sur le parc bâti suisse, 76% des émissions de CO<sub>2</sub>-éq proviennent de la combustion des agents de chauffage.

En parallèle, les logements actuels sont de plus en plus connectés et technophiles (eaux usées, domotique, ventilation contrôlée, chauffage, cuisine, ascenseur, éclairage artificiel, fibre, wifi, parking, contrôle d'accès, asservissements, etc.). Cela les rend par conséquent extrêmement énergivores.

L'analyse du parc immobilier suisse montre une augmentation de la **surface moyenne de logement par personne**, alors que le nombre de personnes par logement diminue. Cette surface est par exemple passée de 16 m<sup>2</sup> en 1929 à 46m<sup>2</sup> en 2020. Il en découle une demande croissante de logements, voire, suivant les endroits, une situation de pénurie, ce qui entraîne une spéculation foncière et une hausse du **prix des logements**. Trouver un logement qui soit dans ses moyens devient difficile pour certains budgets. Bien sûr, les coopératives d'habitation et les logements d'utilité publique existent, mais leur nombre ne répond pas aux besoins actuels, car ils sont moins rentables pour un promoteur immobilier.

Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 impose de diminuer drastiquement l'impact énergétique de l'habitat. Cela passe notamment par :

- **L'assainissement énergétique des bâtiments existants**, notamment celui des bâtiments construits avant l'an 2000, car ceux-ci ne présentent pas une isolation thermique suffisante. Les bâtiments construits dans les années 50 utilisent 78% de leur consommation d'énergies totale pour le chauffage. Ce pourcentage se réduit à 55% pour les bâtiments construits dès l'an 2000 et à 40% pour les immeubles Minergie. Isoler les bâtiments représente donc une mesure indispensable pour réduire la consommation d'énergies de l'habitat. A titre d'exemple, **75% du parc immobilier du canton de Vaud devrait être assaini**. Cela entraînerait un coût de 15.5 milliards de CHF, mais permettrait de diviser par deux l'énergie consommée par l'habitat et les émissions de CO<sub>2</sub>-éq par an.
- Une modification importante de la **typologie des logements**. Réduire la surface moyenne de logement par personne implique l'adoption de nouveaux modes de vie et la réalisation de nouvelles formes d'habitat. Cela peut passer par la mutualisation de certains espaces, par exemple par des chambres d'amis communes ou par la mise à disposition d'un logement dans le logement (louer une chambre de sa maison).
- Un retour au **low-tech** en réduisant le nombre d'appareils et de connexions aux réseaux. Cela peut aussi passer par le développement d'une architecture bioclimatique (aération naturelle, protection solaire, solaire passif, etc.).
- La **construction** de nouveaux bâtiments aussi performants que possibles sur le plan énergétique, en suivant des normes de construction de plus en plus strictes et en tenant compte de l'énergie grise des matériaux de construction.

## Propositions du public sur l'habitat

68 participant.e.s ont suivi cet atelier et ont proposé de nombreuses idées et pistes d'actions. 272 personnes ont répondu au questionnaire envoyé à la population. Ces propositions sont toutes restituées ci-dessous telles qu'elles ont été exprimées, sans aucun filtre par rapport à leur éventuelle faisabilité technique, financière ou par une administration communale.

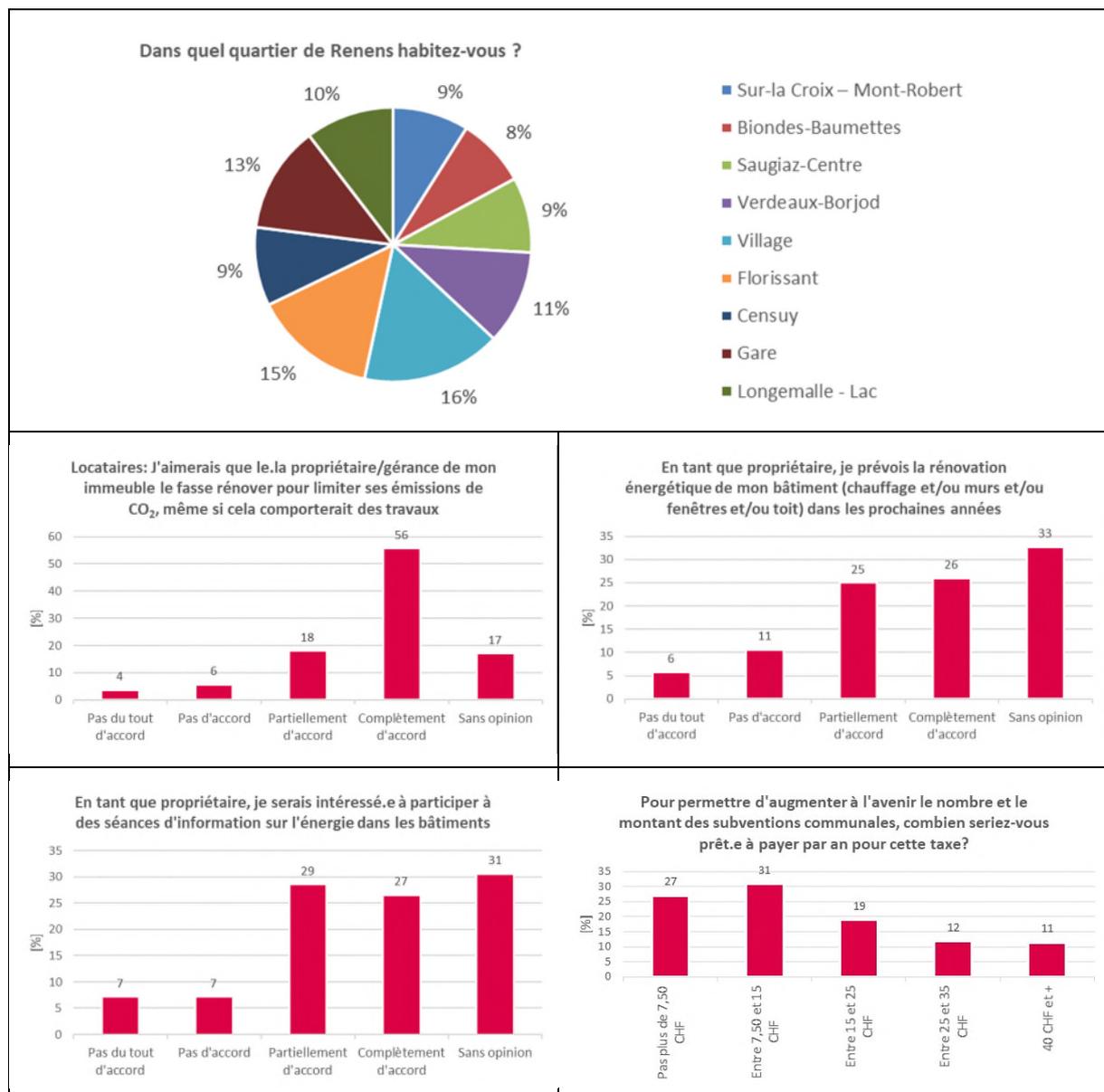
1. Utiliser plus de bois lors de la construction.
2. Construire en terre et en briques à la place du béton.
3. Construire en hauteur (tours ou rajouter des étages aux immeubles) pour préserver les espaces verts.
4. Récupérer les eaux pluviales dans toute nouvelle construction ou grande rénovation et les utiliser pour les eaux grises du bâtiment.
5. Utiliser des matériaux de construction renouvelables, à faible énergie et efficaces, comme préconisés par exemple par les labels Minergie-ECO ou Eco-Bau.
6. Favoriser les couleurs claires sur les bâtiments pour réverbérer l'énergie solaire et éviter les îlots de chaleur.
7. Subventionner les labels pour la rénovation.
8. Augmenter les subventions pour la rénovation. Revoir les critères d'octroi pour les rendre plus attractives.
9. Réaliser un scan thermique de tous les bâtiments de la ville, pour que les rénovations puissent cibler les bâtiments ayant le plus de déperditions.
10. Proposer des audits énergétiques et des solutions clés en main aux propriétaires (rénovation, changement de chauffage, panneaux solaires...).
11. Rendre obligatoire le certificat énergétique cantonal des bâtiments.
12. Rendre gratuit le certificat énergétique cantonal des bâtiments.
13. Développer des Tiny Houses.

14. Réduire le nombre de nouvelles constructions.
15. Mutualiser le plus possible les espaces collectifs (chambres d'amis, salles communes, jardins,...), en réduisant ainsi sa propre consommation d'habitat.
16. Mettre en place des contrats de performance énergétique ou le contracting : des investisseurs proposent aux propriétaires des rénovations et se font rembourser via les économies réalisées.
17. Mettre des compteurs individuels dans chaque immeuble pour responsabiliser les gens.
18. Réduire la température intérieure du logement. Un degré de moins c'est 6% de chauffage en moins en moyenne.
19. L'Etat devrait taxer les bâtiments qui consomment trop pour inciter les propriétaires à isoler leurs vieux bâtiments plus rapidement.
20. Faire payer au propriétaire la différence entre les charges facturées et les charges théoriques qu'aurait le bâtiment s'il était rénové.
21. Rendre obligatoire la rénovation énergétique des bâtiments sans répercussion sur les loyers.
22. Développer le chauffage à distance sur le territoire.
23. Proposer des subventions pour le raccordement au chauffage à distance.
24. Végétaliser les toitures et y poser des panneaux solaires.
25. Poser des panneaux solaires thermiques pour produire de l'eau chaude sanitaire.
26. Promouvoir un kit solaire photovoltaïque prêt à l'emploi pour les locataires.
27. Mettre en place un outil communal en ligne avec une ou des solution(s) modulaires, packagée(s) déjà bien étudiée(s) pour inciter les propriétaires à poser des installations photovoltaïques (solutions techniques, coûts, subventions, revente d'énergie, prestataires,...).
28. Rétribuer à un prix plus haut l'électricité photovoltaïque produite par les privés et qui est injectée dans le réseau local.
29. Développement par la Commune de grands champs de panneaux photovoltaïques.
30. Créer des jardins mutualisés ou des potagers sur les toitures plates.
31. Obliger chaque propriétaire à utiliser une certaine partie de sa surface à des fins d'amélioration de la biodiversité, ombrage, ..., au lieu d'une pelouse peu riche.
32. Transformer les espaces résiduels en potagers urbains et jardins partagés, y planter des arbres fruitiers.
33. Mettre en place des itinéraires agréables afin d'avoir la possibilité de se promener depuis chez soi.
34. Garantir l'accès à un jardin permet un habitat confortable.
35. Informer les habitants de la consommation d'électricité de chaque action (ex. bain chaud, baisser chauffage de 2°, ...).
36. Se regrouper dans des associations d'habitants, demander des choses à son propriétaire et agir sur les espaces extérieurs.
37. Développer l'offre en coopératives de logement participatif.
38. Développer toute autre forme d'habitat collaboratif ou communautaire.
39. Mettre les rez-de-chaussée des immeubles au service du collectif, soit des espaces dédiés au monde associatif, au lien social, à la formation ou à l'apprentissage.

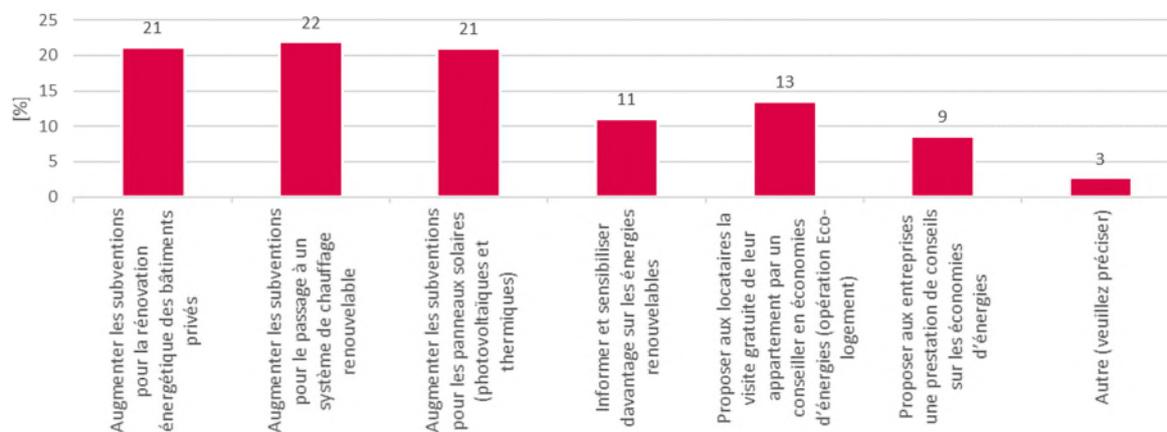
## Résultats du sondage sur l'habitat

Ce sondage a été mis à disposition des citoyen.ne.s entre le 02.12.2020 et le 15.01.2021. Anonyme, il pouvait être retourné à la Commune en format papier via les pages dédiées du Carrefour Info ou en répondant sur Internet. 272 personnes ont participé (70 sur papier et 202 en ligne), ce qui représente un bon taux de participation et a permis de compléter avec les informations ci-dessous les réflexions liées à la mobilité. Les réponses sont toujours exprimées selon les pourcentages de personnes qui ont choisi une réponse par rapport aux 272 participants.

Seules les personnes intéressées à exprimer leur opinion ont participé ; ce sondage n'est pas représentatif de toute la population renanaise.



### Quelles sont les 3 actions qui vous semblent les plus importantes pour limiter l'impact environnemental de l'habitat?



*Les propositions indiquées sous « Autre » ont été incorporées dans l'énumération des propositions du public.*